

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1** **2018-2019**

Code T.TS.SO354.FP1EE.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 30	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	
-----------------------------	---	--

Dont une partie "terrain" qui équivaut à 25 ECTS et une partie "intégration" qui équivaut à 5 ECTS

Temporalité : de septembre 2020 à juillet 2022. Le module formation pratique commence dès le 1er jour de formation, il commence donc avant le module d'intégration qui ne l'accompagne que dès le 2ème semestre. L'étudiant-e qui commence sa 1ère formation pratique, en étant dispensé-e du module A1, doit s'enquérir des exigences concernant sa préparation.

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences génériques**

- Orienter sa propre formation initiale et continue
- Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte
- Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée
- Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné
- Collaborer entre professionnels et institutions
- Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

Objectifs d'apprentissage partie "terrain"

Trois axes généraux :

- Connaissance du milieu institutionnel et de la profession
- Compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers
- Pratique de l'intervention en travail social

Les objectifs d'apprentissage de l'étudiant-e sont fixés dans le contrat pédagogique tripartite

Objectifs d'apprentissage partie "intégration"

- Se positionner dans son processus de formation;
- Identifier des compétences spécifiques à acquérir et à développer lors de la période de formation pratique;
- Acquérir des démarches d'analyse pour comprendre et problématiser des situations de travail et des interventions sociales;
- S'exercer à décrire, situer et analyser les actions professionnelles réalisées et sa propre implication dans ses actions;
- Développer une réflexion éthique en situation de travail;
- Développer l'identité professionnelle.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu partie "terrain"

- Découverte et confrontation d'un cadre institutionnel et d'une culture professionnelle
- Elaboration et rédaction du "contrat pédagogique tripartite"
- Réalisation des objectifs d'apprentissage du "contrat pédagogique tripartite"
- Initiation et développement d'une relation professionnelle (bénéficiaire/usager et équipe professionnelle)
- Confrontation de ses positionnements professionnels et personnels en questionnant le sens de l'action
- Conceptualisation de ses expériences professionnelles (par oral et par écrit)
- Identification de ses ressources et ses limites en termes de formation
- Rédaction d'un rapport écrit sur la période de formation pratique

Méthodes d'enseignement partie "terrain"

- Encadrement et évaluation formative avec un-e praticien-ne formateur-formatrice
- Intégration et collaboration avec une équipe institutionnelle
- Confrontation aux réalités du terrain professionnel
- Mise en situation professionnalisante.

Contenu partie "intégration"

Ce module est divisé en deux parties :

1) Processus de formation : séquence qui propose à l'étudiant-e :

- de poursuivre le travail de clarification par rapport à ses motivations et besoins de formation;
- d'affiner l'identification de sa posture d'apprenant-e en vue de la bonne conduite de son projet de formation;
- à partir du bilan de compétences écrit et des exigences pour la formation pratique, de définir ses propres priorités en termes de formation et notamment de formation pratique;
- d'élaborer des objectifs de formation pratique en spécifiant les compétences à travailler, à acquérir et développer lors de la première période de formation pratique, et en spécifiant les moyens d'évaluation.

2) Analyse de situation : séquence qui propose à l'étudiant-e :

- d'acquérir une démarche d'analyse, de compréhension et de problématisation des situations et interventions sociales
- de s'exercer à décrire, situer et expliciter les actions professionnelles réalisées ainsi que son implication en tant que professionnel-le
- de développer une réflexion éthique en situation de travail
- de mieux affirmer son identité professionnelle en se situant par rapport aux usager-ère-s
- d'exercer l'analyse en groupe

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours-séminaire qui associe différents apports théoriques avec des exercices individuels et de groupe.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluations orale et écrite

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie "intégration" est validée selon la notification acquis/non acquis. La partie de formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F). La note acquise à la partie "terrain" est appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise.

Modalités d'évaluation et de validation partie "terrain" (cf "Lignes directrices pour la formation pratique en travail social, version septembre 2012)

- Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
- Au minimum 85 jours effectifs "équivalent plein temps" répartis sur les deux années de formation
- Signature du contrat tripartite pédagogique
- Rapport écrit de l'étudiant-e
- Bilan écrit du praticien formateur/de la praticienne formatrice

Séance tripartite de bilan (co-évaluation sommative du praticien formateur/de la praticienne formatrice et du/de la référent-e processus de formation)

Modalités d'évaluation et de validation partie "intégration"

Les directives de travail et les critères d'évaluation sont communiqués **au début du module**. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E. Pour acquérir cette note, l'étudiant-e doit avoir obtenu un acquis à la partie "intégration" du module. **La présence est obligatoire pour cette partie et est prise en compte pour sa validation.**

L'étudiant-e en emploi a la possibilité d'acquérir un acquis dans la partie "intégration" jusqu'à la fin du 4ème semestre. Les cas particuliers sont réservés.

Modalités de répétition

La partie "intégration" doit être validée par un "acquis". En cas de non-acquis, la répétition de la partie "intégration" ou un travail complémentaire est exigé. Le module ne peut être acquis sans cette partie.

L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module Formation pratique No 1 doit le répéter (partie "terrain" et partie "intégration", art. 23 al. 3 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

Supervision

Un processus de supervision pédagogique individuelle de 20 h doit être effectué dans le cadre du module formation pratique No 1 ou du module formation pratique No 2. Il peut se faire lors de la FP1 ou à cheval sur la FP1 et la FP2 ou dans la FP2.

9 Bibliographie

- Le Boterf, G. (1997), *De la compétence à la navigation professionnelle*, les Editions d'Organisation, Paris;
- Hameline, D. (1990), *Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue*, ESF, Paris;
- Libois, J. Stroumza, K. (dir.) (2007), *Analyse de l'activité en travail social : actions professionnelles et situations de formation*, IES Editions, Genève;
- Schön, D. (1994), *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Ed. Logiques, coll. Formation des maîtres, Montréal;
- Vermersch, P. (2004), *L'entretien d'explicitation*, ESF, Issy-les-Moulineaux.

10 Enseignant-e-s

Anderfuhren Marie

Responsable de module *

Marie Anderfuhren

Descriptif validé le *
22 février 2021

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, coresponsable de filière